

Lettre aux habitants de Portbail

Les organisateurs de la manifestation "anti Manche-Nature" du 25 juin disent n'importe quoi ! Nous voulons rétablir la vérité !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La manifestation du samedi 25 juin à Portbail contre Manche-Nature et d'autres associations de défense de l'environnement est pour nous en tout point consternante.

Quelle désolation de voir des manifestants reprendre en cœur des slogans simplistes fondés sur des contre-vérités et des amalgames d'une mauvaise foi caricaturale. Cela traduit chez les organisateurs une grossière tentative de diversion pour faire oublier qu'ils sont seuls responsables de l'impasse dans laquelle ils se sont enfoncés. Ils auraient aussi bien pu organiser une « manif » contre le Tribunal ou mieux encore, contre la loi et la démocratie, la revendication centrale étant de pouvoir réaliser **une vaste opération immobilière illégale**.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie avec ses règles, ses droits et ses devoirs et, depuis la prise de conscience de la gravité des atteintes à la nature et en particulier à l'environnement de l'être humain, des décisions ont été prises et des lois votées par nos représentants pour limiter les impacts de nos activités sur notre planète.

La charte de l'environnement, intégrée à notre constitution, ou bien encore la loi Littoral font partie de ces engagements politiques nationaux pour inverser la tendance. De même, l'engagement de l'Union Européenne pour enrayer la perte de la biodiversité a été réaffirmé par les députés comme étant primordial.

Alors localement, que fait-on ? Rien ?

On continue sur le même modèle de fuite en avant : après moi le déluge !

On fait l'autruche en occultant les études scientifiques, quitte à nier l'évidence.

C'est pour protéger la nature que, conformément à ses statuts, Manche-Nature a exercé son droit de recours contre la révision du POS qui était contraire à la loi et c'est bien le Tribunal qui a refusé l'urbanisation du domaine des Pins.

Bien que les promoteurs le nient, le vaste projet de complexe touristique qui devait y être construit (centre de remise en forme, spa, piscine, hôtel, résidence de tourisme, salle de séminaire...) avait eu **un avis défavorable du préfet pour violation de la loi littoral... dès 2007 !** (lire le document joint : "courrier de la préfecture") (1)

Manche-Nature est intervenue bien en amont du projet pour mettre en garde sur l'illégalité du projet à l'endroit choisi. Bien évidemment, nous ne sommes pas opposés par principe à ce projet, il suffirait simplement de le faire plus loin du rivage, sur des terrains constructibles.

Nous sommes restés ouverts au dialogue ; ainsi, le lundi 20 juin, nous recevions le maire de Portbail et les aménageurs de la SHEMA. Bien que s'étant enfermés en connaissance de cause dans leur projet illégal, nos interlocuteurs n'ont fait aucune proposition de compromis ou d'évolution de leur projet. Se contentant d'affirmer contre l'évidence que ce projet d'urbanisation massif ne portait pas atteinte à des milieux naturels exceptionnels, ils ont immédiatement refermé la porte à tout dialogue.

Les milieux en question se composent de dunes côtières fixées (répertoriées comme habitat prioritaire par la Directive Habitats de l'Union Européenne) et d'un espace boisé classé : cependant les aménageurs n'ont fait aucune étude scientifique de l'impact de leur projet sur ces riches et rares milieux dunaires.

Sur nos côtes sableuses, il faut préciser que le milieu dunaire joue un rôle non négligeable d'espace tampon face à l'érosion marine et la remontée du niveau des mers liées au dérèglement climatique. Soyons responsables ! Arrêtons d'aménager ces milieux sensibles. Combien faut-il de dépressions comme Xynthia pour inciter à la prudence ?

Il est bien sûr plus facile de manipuler l'opinion et de susciter la haine plutôt que de se sentir concerné par la plus importante crise à laquelle l'humanité est confrontée : la crise écologique. Adopter une attitude négationniste sur le climat, la montée du niveau de la mer et l'effondrement de la biodiversité, ou encore opposer la nature à l'homme, voilà la plus grande des irresponsabilités.

L'homme ne survivra pas à la nature, puisqu'il n'en est qu'une des composantes. Les milieux littoraux méprisés par les aménageurs portbaillois sont parmi les plus riches et diversifiés, mais aussi les plus menacés. La priorité pour sauver l'homme n'est pas de couler du béton, mais de sauver la nature. C'est ce que nous expliquait à juste titre, comme bien d'autres, lors du Grenelle de l'environnement -mais c'est une vieille histoire- un certain Jean-François Le Grand.

Manche-Nature prend ses responsabilités et joue son rôle de sentinelle. Nous intervenons, prévenons, dialoguons, expliquons... et, lorsque c'est la seule issue, nous saisissons la Justice pour faire appliquer le Droit.

La préservation de la nature pour retrouver une planète vivable est une cause qui mérite l'implication de tous les citoyens. **L'enjeu est important et l'intérêt général, sur le long terme, doit prévaloir sur les autres.** Ne nous laissons pas prendre par la grosse ficelle de la diversion et du bouc-émissaire. **Agissons pour le bien commun,** celui de l'Humanité.

Merci d'avoir pris connaissance de ce courrier, recevez nos meilleures salutations.

Les membres du Bureau de Manche-Nature

1 Extrait de la lettre du préfet :

"Domaine des Pins :

Le secteur du Domaine des Pins ne peut pas être considéré comme urbanisé. Toutes constructions et installations dans la bande des 100 m seraient alors contraires à la loi littoral et le choix de votre commune visant à rendre ces terrains constructibles dans votre document d'urbanisme fait peser sur celui-ci un risque juridique important. C'est pourquoi je vous propose de les retirer de votre projet."